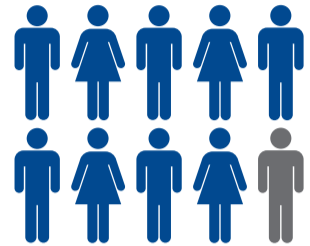


Sécurité à la maison et prévention des chutes

Santé publique Ottawa recommande aux aînés d'installer et d'utiliser des dispositifs de sécurité à la maison tels que des rampes, des barres d'appui et des veilleuses.



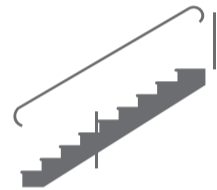
9
aînés sur
10



pensent qu'installer et utiliser des dispositifs de sécurité à la maison réduit leurs risques de chute.

87%

des aînés qui ont un escalier à l'intérieur ou à l'extérieur de leur demeure ont une rampe sur toute la longueur des marches, d'un seul côté ou des deux côtés.



52%

des aînés qui ont de petits tapis ou des carpettes chez eux les ont fixés au plancher.



72%

des aînés ont un tapis de bain en caoutchouc ou une surface antidérapante dans la baignoire ou la douche.



50%

des aînés ont des barres d'appui dans la baignoire ou la douche.



32%

des aînés ont besoin régulièrement ou à l'occasion de l'aide d'une autre personne ou d'un appareil de marche pour se déplacer.



Pour obtenir des renseignements sur le Sondage sur la prévention des chutes chez les personnes âgées et sur les ressources en matière de prévention des chutes, visitez ottawa.ca/rapportsante ou appelez la Info-santé publique Ottawa, au 613-580-6744.